



La rencontre des différences et des cultures : Levain de la citoyenneté mondiale

Jean Tekpo Dally

Assistant (Département des Arts et Lettres : Section Philosophie et EDHC), Ecole Normale Supérieure, URE d'Abidjan

Abstract

The plurality of cultures establishes a priori differentiation between men; it categorizes. Common sense, elevation of mind, rationality, show that men are certainly different in the way they eat, dress, talk, to judge, to see the future; But they are nevertheless citizens of the world because the world opens its borders to accommodate all his children from North to South, East to West. This way to live is to accept each other, share the sorrows and joys and consider that the company is one and indivisible.

Keywords: differences, world citizen, plurality of cultures, humanity, people

1. Introduction

La différence est une dissimilitude entre les êtres en tant qu'elle précise les particularités et les distinctions entre ceux-ci. C'est la marque de notre diversité, dissemblance, la caractéristique de ce qui pose notre être comme étant l'opposé de l'autre. Comme l'existence se meut dans un moule sociétal, elle provoque impérativement non seulement le contact de ces diversités, mais aussi des cultures qui la fondent et qui galvaudent sa matérialité. La culture se présente comme l'ensemble des connaissances acquises qui permettent de développer le sens critique, le goût, le jugement. Elle relève de l'éducation, la formation etc.

La culture, c'est aussi l'ensemble des aspects intellectuels propres à une civilisation, une nation. On parlera alors de culture américaine, italienne, ivoirienne etc. Cet aspect de la culture est ce qui nous intéresse particulièrement ici, car il est ce qui met en évidence l'homme et qui permet de le juger.

En effet, il va donc s'agir pour nous d'indiquer que le contact entre nos différences et nos cultures est le moyen qui permet de bâtir et de rendre plus concrète la citoyenneté mondiale. Cette conscience de vivre ensemble nous permet de dépasser nos diversités, nos divisions, nos contradictions pour regarder dans la même direction qui est celle d'un monde à visage plus humain. Du coup, la perspective d'un monde hideux, lié aux particularités s'estompent pour faire place à une existence globale, dépouillée de disparités raciales, culturelles, tribales, ethniques etc. Etre citoyen du monde exige que les hommes se tiennent main dans la main et avancent vers un idéal qui efface leurs différences, leurs intérêts égoïstes et partisans pour mutualiser leur existence dans une vision morale du monde. Comment peut-on alors parvenir à la citoyenneté mondiale au regard de nos différences et de nos diverses cultures ? Ce qu'il y a lieu de comprendre, c'est que les relations entre les hommes sont très complexes en raison de leurs origines diversifiées. Il y a toujours un choc culturel qui se produit lorsque les hommes font le vœu de se rencontrer, de se mettre ensemble. N'est-ce donc pas le fait de se prévaloir de telle ou telle culture qui produit

toutes les contradictions dont ils sont l'objet, ainsi que la distance ontologique qui les sépare ? Parvenir à la citoyenneté mondiale n'exige-t-il pas des hommes qu'ils se dépouillent de leurs différences et qu'ils regardent dans la même direction ?

Ce qui peut aider l'être humain à s'inscrire dans le processus qui mène à la citoyenneté mondiale est, à n'en point douter le nivellement des cultures. Il faut comprendre que toutes les cultures ont la même valeur et en tant que telle il n'y a pas de culture supérieure à une autre. Vouloir donc faire la différence entre les cultures, c'est catégoriser l'espèce humaine et prétendre donc qu'il y a des hommes supérieurs par leur culture, leur civilisations par opposition à d'autres qui seraient inférieurs. Une telle démarche reste durablement rédhitoire à la construction de la citoyenneté mondiale et discrédite toutes les tentatives de socialisation et d'humanisation de l'homme.

Pour apporter une réponse efficiente à la construction de la citoyenneté mondiale, notre démarche comprendra essentiellement deux parties : dans une première partie, nous mettrons en évidence la justification à l'aboutissement de la citoyenneté mondiale, c'est-à-dire rendre raison de ce que les différences entre les hommes constituent une immense richesse qui leur permet l'égalité.

Dans une deuxième partie, nous appellerons à l'unité des peuples qui est une perspective réconciliatrice des hommes.

2. La Justification A L'aboutissement De La Citoyenneté Mondiale

Le monde réel s'avère être tel qu'il semble impossible d'en penser une unité. C'est l'idée d'un monde commun qui se trouve éprouvée par la réalité empirique d'un espace peuplé d'êtres tellement différents qu'il devient extrêmement difficile d'en vouloir l'unité. Il ne s'agit pas de considérer naïvement que l'espace politique était auparavant, parfaitement pacifié mais cette période là, met en crise le concept de cosmopolitisme. On lui préfère celui d'humanité ou de genre humain, car une citoyenneté mondiale renvoie inévitablement à un ordre supérieur

dont l'expérience a non seulement montré qu'il n'existait pas, mais qu'il devenait rigoureusement impossible à établir. Tout se passe alors comme si le monde réel résistait à l'idée cosmopolitique. C'est dans ce contexte que la pensée de Kant s'exprime dans son célèbre ouvrage le projet de paix perpétuelle ^[1] qui jette les bases conceptuelles de toute réflexion postérieure sur le cosmopolitisme. Pour lever tout obstacle au projet cosmopolitique, il faut penser les différences entre les peuples comme une richesse dans la perspective du renforcement de l'égalité entre les différents peuples du monde.

a) La considération des différences comme une richesse des hommes

Les peuples du monde sont différents les uns des autres par la géographie, la culture, la tradition, les us et coutumes etc. Dans cette perspective le niveau de compréhension, d'appréciation et de jugement du monde ne peut que connaître une vision subjective selon le niveau où l'on se situe. L'action existentielle prend une connotation individualiste qui postule la vie comme étant l'affaire de tous ceux qui révèlent de la même sphère géographique. Du coup l'on ne considère que comme éligibles à l'existence seulement ceux avec qui nous partageons les frontières du même territoire.

Notre moi profond devient en ce sens beaucoup trop réducteur de notre appartenance à un état qui nous a vu naître en même temps que les autres. Nous considérons ceux-ci comme nos frères pour la seule raison que nous appartenons au même Etat. Notre démarche est une prime à la crise universitaire en ce qu'elle inhibe toute perspective cosmopolitique et porte pour ainsi dire de facto un coup d'arrêt à tout élan d'ouverture à l'autre. Les différences entre hommes se perçoivent toujours en société comme le moyen le plus apte à faire perdre à cette dernière l'équilibre.

Notre thèse est de les considérer comme une force et non comme une faiblesse, un délit et un handicap. Nos différences ne doivent pas être un obstacle à la rencontre de nos semblables. Lorsque deux cultures différentes entrent en contact, il y a toujours un gain de part et d'autres car l'une reçoit de l'autre ce qu'elle n'a pas et s'enrichit. L'homme apprend énormément avec des personnes qui ne lui sont pas familières et qui ont dans ce sens une perception différente de l'univers. L'éducation devrait donc nous préparer à affronter avec efficacité de telles discussions en nous concevant comme des citoyens du monde pour employer l'expression consacrée, plutôt que simplement comme des Américains, des Européens, des Asiatiques, ou des Africains.

Cependant, si les écoles et les universités de par le monde n'établissent pas de fondements solides pour la coopération internationale, les interactions humaines risquent d'être régies par les lois étroites de l'échange de marché, qui considère les vies humaines avant tout, comme des instruments de profit. Les écoles et les universités ont donc une tâche urgente et importante : cultiver chez les élèves et chez les étudiants la capacité

de se concevoir comme les membres d'une nation hétérogène et d'un monde qui l'est plus encore, et promouvoir la compréhension de l'histoire et du caractère des différents groupes qui l'habitent. Cet aspect de l'apprentissage exige une importante connaissance factuelle que les élèves et les étudiants qui ont grandi, il y a encore deux décennies n'ont presque jamais eue, du moins en Afrique: la connaissance pour chacun des différents sous-groupes à savoir ethniques, nationaux, religieux qui composent son propre pays, leurs succès, leurs luttes, leurs apports ; et de même une connaissance complexe des pays et traditions étrangers. Les manuels scolaires et méthodes didactiques ont toujours pris en compte dans l'exécution des enseignements aux jeunes enfants de petites parcelles du monde, et n'ont jamais essayé de couvrir systématiquement les principaux pays et régions en les traitant sur un pied d'égalité.

La connaissance ne garantit certes pas un bon comportement, mais l'ignorance est un quasi-synonyme de mauvais comportement. Notre monde regorge de stéréotypes culturels et religieux simplistes, telle l'équation facile entre l'islam et terrorisme. La société appréhende l'islam comme le creuset des actions terroristes et du banditisme accru dans le monde. Ces graphismes sociaux attachés a priori à la religion musulmane sont rédhibitoires à l'évolution et à l'émergence de celle-ci ainsi qu'à l'adhésion à ses idéaux. Une telle attitude sur cette religion produit inéluctablement des conséquences désastreuses dans l'humanité et écorne ainsi durablement son importance et sa notoriété. Ce sont plusieurs milliers de musulmans qui sont alors refoulés aux frontières de certains Etats à cause de ces stéréotypes et qui continuent de faire l'objet de maltraitance dans les nations où ils résident. Le couple islam/terrorisme met à mal l'intégration de tous les adeptes de cette religion dans les Etats à forte immigration et constitue un obstacle majeur à la devise cosmopolitique.

Pour commencer à combattre de tels stéréotypes, il faut s'assurer que dès leur plus jeune âge les élèves établissent une relation différente au monde, guidée par des faits justes et une curiosité respectueuse. Les jeunes gens doivent peu à peu prendre conscience à la fois des différences qui rendent la compréhension difficile entre les groupes et les pays, et des besoins et intérêts humains partagés qui rendent cette compréhension indispensable pour résoudre les problèmes communs. Martha Nussbaum a raison d'écrire : « le travail qui consiste à enseigner une citoyenneté du monde intelligente semble si vaste qu'il est tentant de jeter l'éponge, de dire qu'il est impossible, et que nous ferions mieux de nous en tenir à notre pays » ^[2]. Même comprendre son propre pays exige bien sûr d'étudier les groupes qui le composent, ce qui a rarement été fait jusqu'à présent en Afrique. Il faut également comprendre l'immigration et son histoire. Ce qui conduit naturellement l'esprit à envisager les problèmes qui, ailleurs, donnent naissance à l'immigration. Par exemple, pour ce qui concerne l'Afrique, il faut situer l'immigration dans le spectre de la restauration de la

¹ Emmanuelle Kant.- projet de paix perpétuelle (paris, J. VRIN 1795)

²Martha Nussbaum.- les émotions démocratiques, nouveaux horizons, traduction Solange Chavel, 2012

dignité humaine et donc de la liberté de l'homme en tant que celle-ci s'effrite à mesure que le temps s'égrène.

La dignité de la personne humaine est le principe selon lequel un être humain, tout être humain, quel qu'il soit, ne doit jamais être traité comme un moyen mais comme une fin. Elle est inhérente à la personne humaine, et de tout temps et quelle que soit la conception qu'il a de la vie, quelles que soient aussi les conditions dans lesquelles il vit, l'homme a le sentiment de sa dignité. Autrement, il n'y aurait eu des sentiments qu'on appelle honte, amour propre, fierté; il n'y aurait eu non plus des réalités telles que les différends, la justice et le droit.

Les différends viennent du fait que quelque part la dignité d'une personne ou d'un groupe de personnes a été vilipendée ou ignorée et appelle réparation, réparation que la justice, par un individu reconnu ou une assemblée, impose à celui qui en est le coupable. La justice est en quelque sorte le respect de la dignité de la personne humaine. Ainsi l'homme, où qu'il soit et quel qu'il soit a conscience de sa dignité. Le problème est celui de son respect, car l'homme vit dans le moule sociétal, il ne vit pas seul, il est en contact avec les autres en accord ou en confrontation avec eux. Le concept "confrontation" traduit le danger réel que l'homme peut devenir pour l'homme. La vie au lieu d'être conviviale va devenir alors discordance. Le constat de Jean Jacques Rousseau énonce une réalité universelle : « l'homme est né libre, et partout il est dans les fers »^[3].

Ce sont ces différences qui le retiennent captif dans l'injustice et dans l'exclusion sociétale. Il s'agit alors d'amener à travers une vision cosmopolitique les hommes, leurs organisations et leurs institutions, leurs cultures et leurs religions, leurs Etats à prendre conscience de ce manque et à lutter pour son établissement ou son rétablissement. Le cosmopolitisme doit être un tremplin et une voie qui rassurent à cause de son caractère philanthropique et donc humanitariste, il efface les antinomies existentielles entre les peuples et ré-enchantent pour tout dire : le respect, l'égalité, la justice, l'unité entre les hommes.

Pour mieux comprendre et établir la conscience cosmopolitique comme essentialité, il convient de nous interroger de la façon la plus simple : Quand l'homme commence-t-il à revendiquer son droit d'être respecté dans la dignité ? Nul ne saurait le dire. Mais le bon sens nous incline à affirmer: depuis l'époque aurorale. Dans les sociétés les plus closes, les plus structurées, des hommes ont trouvé dans leurs mailles et surtout ont eu le courage de faire voir non seulement le manque à gagner mais aussi la direction à prendre. Dans toutes les cultures et civilisations, il y a eu des méditations solitaires, des actions isolées pour plus de justice, pour le respect des faibles. A ce niveau les différences culturelles, civilisationnelles, s'étouffent au détriment de la pertinence cosmopolitique qui s'emploie à générer un homme nouveau, soucieux de son prochain quelle que soit son origine. Les exemples existent et sont nombreux et édifiants en la matière. Platon écrit la en vue d'une cité idéale pratiquant la justice; Moïse devant le pharaon invoque le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes;

Antigone devant Créon réclame le droit à la désobéissance et à la résistance. Il n'y a pas de doute, la liberté tient de la nature de l'homme. La déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 affirme dans son article 1 : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité »^[4].

Pour ce faire, tous les individus, tous les organes de la société, tous les Etats du monde devront s'efforcer par l'enseignement et l'éducation de cultiver ces valeurs sans lesquelles toute vie communautaire est vouée à l'échec. En ce sens la culture parce qu'elle est une fonction globale de la vie sociale et personnelle, une dimension omniprésente qui informe toute la vie sociale et individuelle, doit être un leitmotiv pour l'existence humaine. Elle a le même projet que le cosmopolitisme, car elle vise l'universalité, elle est dépassement et transcendance. C'est là toute la justification de l'hypothèse d'Emmanuel Mounier: «Dès qu'elle ne vise pas l'universalité, elle se dessèche en spécialité. Dès qu'elle confond universalité et totalité arrêtée, elle se durcit en système »^[5].

La culture est soit ouverture à l'autre soit ouverture sur l'autre. Elle est ce qui fait l'homme, c'est pourquoi elle n'est pas simple nature parce qu'elle construit l'homme. La culture est donc un accomplissement remarquable et unique de l'espèce humaine qui met l'homme au-dessus de tous les autres êtres vivants sur la terre. La nature de l'homme serait alors d'être culturelle et c'est ce qui lui permet de construire des civilisations avec ses nuances de langues et d'arts ingénieux adaptés à sa condition vitale, d'institutions sociales et politiques, de pratiques religieuses et d'idéologies justificatives ou propulsives de réalisations pratiques.

b) Le renforcement de l'égalité entre les hommes de l'univers

L'égalité, c'est la situation de deux ou plusieurs personnes qui partagent les mêmes droits, les mêmes jugements et qui usent de la même mesure pour traiter l'humanité dans sa totalité. Elle induit les circonstances qui nous commandent un comportement d'équité envers l'autre. Il faut avoir le courage à chaque instant de se mettre à la place de l'autre comme un autre moi-même. Ce n'est pas ipso facto une substitution de taille de l'autre à soi, c'est plutôt savoir et comprendre surtout que mon prochain partage les mêmes droits que moi. Renforcer l'égalité entre les hommes, c'est les conduire à la liberté et développer chez eux le sentiment réel d'appartenance à l'humanité. L'égalité entre les hommes entraîne celle des droits et des chances. C'est pourquoi la République française, en choisissant comme devise : Liberté, Egalité, Fraternité se résout à faire de l'être humain un être singulier parmi les autres êtres vivants sur la terre.

Le concept d'égalité n'est rien sans celui de liberté qui le bâtit, l'émonde et le construit. En effet, toute volonté

³Jean Jacques Rousseau.- du contrat social (Paris, éditions social, 1968)

⁴Walter Laqueur et Barry Rubin (textes réunis par anthologie des droits de l'homme, Paris nouveaux horizons, 1989)

⁵Emmanuel Mounier.- le professionnalisme (Paris, Puf, 1971)

d'égalité ne saurait se déterminer par la considération de cette forme que si elle est libre, d'autre part une volonté supposée ne peut se déterminer que par l'idée de cette forme. La liberté est donc posée en ceci comme une causalité soustraite à toute influence sensible : une volonté libre peut agir d'après une loi qui soit sa loi, d'après une loi qu'elle ait elle-même posée. L'autonomie est précisément la volonté conçue dans son identité avec la loi. L'égalité est une loi qui établit un lien avec la liberté, pure forme de l'existence humaine. Elle est une exigence qui assure le caractère humain de l'homme en tant que cette prise en compte de l'égalité qui est un devoir d'obéissance à la loi morale serait contradictoire si nous n'avions pas la possibilité de nous y conformer.

La liberté a ceci d'important qu'elle précède l'égalité qu'elle contribue à bâtir. Pouvons-nous parler d'égalité dans une relation de maître et d'esclave ?

La réponse est non, et cela est sans ambiguïté, car dans une relation de maître et d'esclave nous sommes en situation d'un rapport de force ou le maître dicte sa loi à l'esclave qui l'assume sans contradiction. C'est la liberté qui est le levain qui établit l'équilibre entre le plus fort et le plus faible, le maître et l'esclave, le dominant et le dominé. Pour que la liberté ait un sens véritable et prenne en compte l'égalité entre les hommes, Kant va l'inscrire sur le plan moral : « l'homme ne vit pas isolement, mais il fait partie d'une société. Il ne faut pas que cette société soit barbare, c'est-à-dire dans l'état de nature mais organisée de manière à laisser à chaque individu la faculté d'user de sa liberté ou si l'on veut de réaliser sa fin morale car c'est en cet effort de réalisation que consiste essentiellement la liberté »^[6].

Il apparaît ici clairement que la liberté tient dans la réalisation de la fin morale de chaque sujet l'inscrivant ainsi dans une relation d'égalité avec l'autre. L'homme doit pour ce faire éviter la barbarie de la société qui l'incline à mettre un frein à la liberté humaine en le gênant dans l'expression de sa volonté. Il y a un véritable lien entre la liberté et la volonté de l'individu. Kant avance ceci : « ce qui est essentiel dans la valeur morale des actions, c'est que la loi morale détermine immédiatement la volonté »^[7].

Si pour Kant, la loi morale est si prépondérante dans l'expression de la liberté humaine, c'est en raison de sa pureté et de sa grandeur. En effet, obéir à la loi en général, et en particulier à la loi morale, c'est faire preuve d'humanité.

3. L'unité: Une Perspective Réconciliatrice

L'existence est un cadre de rencontres et d'échanges entre les hommes. Elle est le lieu des relations pacifistes et de réconciliation entre les individus par la mise en exergue de ce qu'ils sont et qui fondent la vie en tant que ce qui nous rassemble. L'aspect moral de l'existence est d'appartenir à l'humanité en considérant l'autre comme étant celui qui a les mêmes valeurs que nous. C'est assurément en acceptant la culture de l'autre qu'on l'accepte de manière intégrale comme notre prochain, celui qui a les mêmes droits que nous et qui peut être

appelé notre frère. Cette vision est pacifiste et construit la citoyenneté mondiale de façon durable.

a) La culture comme un levain pour l'humanité

Autant les peuples du monde sont diversifiées, autant les cultures qui fondent leur présence dans l'univers sont multiples et les catégorisent. C'est par la culture que l'homme va à la rencontre de l'autre et cherche à le connaître pour une vie communautaire apaisée. Elle est l'élément d'éducation et de connaissance des hommes en tant qu'elle révèle l'identité de chaque personne sur la terre. La vie de chaque individu est redevable à sa culture en ce sens qu'elle met en exergue le statut et la notoriété de tout être humain. Elle est donc d'une primauté évidente pour tout individu respectueux de l'existence. C'est pourquoi, l'éducation qui est le premier pas de la culture selon Emmanuel Kant, soumet l'homme aux normes de l'humanité et, « l'arrache à ses penchants brutaux »^[8], est donc ce qui engage l'avenir de l'individu et des nations.

Kant la considère tout d'abord sous la forme négative à travers la discipline qui règle le comportement humain, en empêchant l'enfant de se détourner de sa vraie destination, c'est-à-dire la culture. La culture dans ce sens, devient la transformation de la nature humaine et conduit l'individu vers son devenir. Elle est la volonté d'être nous-mêmes, d'assurer notre destin et notre identité. C'est cette identité affirmée qui nous permet d'aller à la rencontre de l'autre, de le comprendre, le connaître et vivre pacifiquement avec lui.

La culture africaine mérite d'être valorisée, car elle n'est en rien inférieure à la culture occidentale dite universelle : « notre tâche se précise donc ainsi ; nous avons à nous affirmer dans le monde actuel ; nous, séculairement assis dans la nuit de l'inanité, nous avons à nous redresser de toute notre stature d'homme ; nous, depuis si longtemps affairés au service de l'autre ; nous devons rentrer dans la disposition de nous-mêmes. Et naturellement le désir de nous assumer, de nous affirmer ; d'être fiers ; est en même temps décision d'assumer notre passé ; de la valoriser et d'en être fiers »^[9].

C'est là tout l'intérêt de l'appel de prise de conscience du peuple africain par ce philosophe camerounais Marcien Towa. L'Afrique continent longtemps humilié par l'occident et traité de barbare, doit se révéler pour promouvoir ses valeurs culturelles. C'est fort de ces valeurs que l'africain peut sereinement faire face à la compétition de la citoyenneté mondiale. Être un citoyen du monde exige donc que l'africain se présente à ce rendez-vous en faisant fi de toutes les pesanteurs socioculturelles pour s'inscrire dans le monde global enclin à l'humanisme. Nous aspirons tous au triomphe de la notion d'espèce humaine dans les esprits et dans les consciences, de sorte que l'histoire particulière de telle race s'efface devant celle de l'homme tout court. On aura plus alors qu'à décrire, en termes généraux qui ne tiendront plus compte des singularités accidentelles

⁶Emmanuel Kant.- projet de paix perpétuelle op-cit p23

⁷Emmanuel Kant.- critique de la raison pratique, (paris, Puf, 1970)

⁸Emmanuel Kant.- réflexion sur l'éducation, trad. ALEXIS Philonenko (Paris, J. Vrin, 1966)

⁹Marcien Towa.- essai sur la problématique philosophique de l'Afrique actuel (Yaoundé, éditions clé, 1971)

devenues sans intérêt, les étapes significatives de la conquête de la civilisation par l'homme, par l'espèce humaine toute entière.

b) La citoyenneté mondiale: une vision pacifiste de monde

Le citoyen du monde est tout d'abord citoyen d'un Etat, de cet Etat qui l'a vu naître et dont il porte les origines ; ensuite il est ce citoyen libre, en tant qu'il peut voyager pour habiter un autre point de la planète sans être inquiété.

La couleur de la peau, l'ethnie, la tribu, la nationalité, ne peuvent pas être un frein à la vie communautaire et à cette volonté de se rencontrer quelles que soient nos différends pour vivre ensemble. Le vouloir vivre collectif doit être avant tout une vocation pour tout individu respectueux de la vie et des normes éthiques. Etre citoyen du monde, c'est avant tout, accepter l'autre comme soi-même : « traite l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre comme une fin et non comme un moyen »^[10].

Tout homme mérite la dignité qui est l'étiquette qui l'instruit de son appartenance au monde. L'être humain mérite donc respect et considération de la part de l'autre. Il doit nécessairement se sentir en sécurité par la présence des autres sociétaires épris de sympathie et de paix durable. Tout être humain reconnaissant son appartenance à la communauté mondiale, se conduisant en conformité avec cette identité et appelant à ce que les problèmes mondiaux soient du ressort d'institutions mondiales démocratiques, est un citoyen du monde.

Le citoyen du monde est donc une personne consciente des différents problèmes de l'univers, que ce soit d'ordre politique, de réchauffement climatique ou encore des dérèglements des équilibres naturels. C'est un être qui prend conscience de ce qui l'entoure et est conscient des multitudes de dangers qui affectent l'existence humaine lorsque celle-ci est solitaire. Dans ce sens, on peut considérer que le citoyen du monde, est un être plus ouvert, plus libre, porteur d'une conscience globale.

4. Conclusion

Effacer les disparités existentielles, c'est faire le choix de l'égalité entre les différents peuples de la terre, c'est accepter de dépasser les différences humaines en les minimisant et en éteignant en soi tout complexe quel qu'il soit. La construction d'un monde commun exige la considération de l'individu comme un être particulier parmi les autres êtres vivants de la terre, faisant ainsi de lui l'élément de la planète qui donne une saveur à l'existence. La vie en société exige une capacité de résistance des uns et des autres devant l'attitude de catégorisation des individus par certaines personnes, mêmes si l'homme est un être d'intérêt, il doit éviter que des questions d'intérêts tribales désaccordent son existence avec l'autre. Le véritable enjeu de la citoyenneté est la réalisation d'un monde multipolaire dans lequel la pluralité des peuples se civilise et se discipline au point de se donner librement des règles

communes de coexistence. Tous ces principes, il faut dire tout simplement repose sur une vision de l'histoire universelle dans laquelle la politique et la civilisation finissent par s'harmoniser, l'intérêt de tous les peuples étant de former, à long terme, une libre confédération de Républiques « une alliance de paix »^[11].

5. Références

1. ARENDT, Hannah. Du mensonge à la violence Paris, Politiques, 1972.
2. ARENDT, Hannah. Qu'est-ce que la politique ? Paris, Editions Seuil, 1975.
3. ARENDT, Hannah. La crise de la culture Paris, Puf, 1972.
4. ARON Raymond. Démocratie et totalitarisme Paris, Gallimard, 1990.
5. Bourgeois, Bernard. Philosophie des droits de l'homme Paris, Puf, 1990.
6. Chanteur, Janine. La paix, un défi contemporain Paris, l'Harmattan, 1994.
7. Julia Didier. Dictionnaire de la philosophie Paris, Edition Larousse, 1964.
8. Kant, Emmanuel. Critique de la raison pratique Paris, Puf, 1970.
9. Kant, Emmanuel. Fondements de la métaphysique des mœurs Paris, Delagrave, 1971.
10. Kant, Emmanuel. Projet de paix perpétuelle Paris, J. Vrin, 1975.
11. Kant, Emmanuel. Réflexions sur l'éducation Paris, J. Vrin, 1966.
12. Madiot, Yves. Droits de l'homme Paris, Masson, 1971.
13. Maritain, Jacques. Religion et culture Paris, Editions. Desclés, 1946.
14. Mounier, Emmanuel. Le professionnalisme Paris, Puf, 1971.
15. Nussbaum, Martha. Les émotions démocratiques Paris, Nouveaux horizons, 2009.
16. Rousseau, Jean Jacques. Du contrat social Paris, Editions Sociales, 1968.
17. Towa, Marcien. Essai sur la problématique Philosophique dans l'Afrique actuelle Yaoundé, Editions Clé, 1971.

¹⁰Emmanuel Kant.- Fondements de la Métaphysique des Mœurs "doctrine du droit" (Paris, Delagrave, 1971)

¹¹ Emmanuel Kant.- Projet de paix perpétuelle (Paris, J.Vrin, 1975)